

RAPPEL DE LA PROCEDURE POUR LES DEMANDES

EQUIVALENCE

ET

**DIPLÔME DE JEPS
DIPLOME DES JEPS**

■ Pour les Titulaire du BE1 Judo

Les demandeurs adressent un ou plusieurs formulaires « attestation structure » (ou le document réalisé par la DRJS) à la Ligue ainsi que l'attestation ligue qui doit comporter tous les renseignements concernant le demandeur

Après vérification par la Ligue des attestations structures et signature du document « attestation Ligue ». Cette dernière est envoyée par la Ligue au DTN.

Les formulaires « attestation structure » sont conservés par la Ligue.

L'attestation DTN sera adressée directement aux intéressés à l'adresse mentionnée sur le formulaire.

L'intéressé adressera la demande à la DRJS avec l'ensemble des pièces demandées dès réception de l'attestation du DTN. (un diplôme sera délivré)

■ Pour les Titulaire du BE2 Judo

Pas de démarche à effectuer .Le diplôme BE 2 donne l'équivalence DESJEPS automatiquement (Il n'est pas délivré de diplôme) Pas de formalité à effectuer.

■ Pour les titulaires du diplôme de Professeur de Judo –Aikido Karaté et méthodes de combats assimilées (Diplôme délivré avant la mise en place des BE Judo)

Les titulaires de ce diplôme avaient bénéficiés lors de la mise en place des BE d'une équivalence automatique du BE2 Judo. Ces personnes adresseront la demande de délivrance du diplôme DESJEPS à la DRDJS directement avec l'ensemble des pièces demandées. (un diplôme sera délivré)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

**Demande de délivrance du diplôme d'État de la jeunesse,
de l'éducation populaire et du sport (DE JEPS),
spécialité "perfectionnement sportif" – mention "JUDO-JUJITSU"**

Je soussigné (e) NOM : Prénom (s) :

Epouse : Sexe : Nationalité :

Date de naissance : Lieu de naissance : Départ :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

☎ : E-mail :

Titulaire du brevet d'État du 1^{er} degré d'éducateur sportif (BEES), option JUDO-JUJITSU,
ou

du brevet d'Etat de moniteur de judo, aikido, karaté et méthodes de combats assimilées et du 2^{ème} dan délivré par la
fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées

solicite du Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative de RHÔNE-ALPES, la **délivrance du
DE JEPS, spécialité "perfectionnement sportif" - mention "Judo-Jujitsu"**, au titre de l'article 8 de l'arrêté du
18/12/2008¹.

Fait à, le

Signature du candidat :

PIECES A FOURNIR

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Photocopie du diplôme obtenu
- Attestation d'expérience d'encadrement
- Une enveloppe timbrée à 0,56 € et libellée à vos nom et adresse
- Photocopie du 2^{ème} dan pour les titulaires du Brevet d'Etat de judo, aikido, karaté et méthodes de combats assimilés

¹ A. 18/12/2008 - Article 8 : « Dans les cinq ans suivant la date de publication du présent arrêté, les titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option «judo-jujitsu», ou du brevet d'Etat de moniteur de judo, aikido, karaté et méthodes de combats assimilées et du 2^{ème} dan délivré par la fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, obtiennent, sur demande auprès du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative, le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif », mention «judo-jujitsu», s'ils justifient de 3 années d'expérience d'encadrement, incluant au minimum 450 heures d'enseignement dans les 5 dernières années, attestées par le directeur technique national du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SPORTS
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

**Demande de délivrance du diplôme d'État supérieur de la jeunesse,
de l'éducation populaire et du sport (DES JEPS),
spécialité "performance sportive" – mention "JUDO-JUJITSU"**

Je soussigné (e) NOM : Prénom (s) :

– Epouse : Sexe : Nationalité :

Date de naissance : Lieu de naissance : Départ :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : E-mail :

Titulaire du brevet d'État de professeur de judo, aikido, karaté et méthodes de combats assimilées et du 3^{ème} dan délivré par la fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées,

solicite du Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative de Rhône-Alpes, la **délivrance du DES JEPS, spécialité "performance sportive" - mention "Judo-Jujitsu"**, au titre de l'article 7 de l'arrêté du 18/12/2008¹.

Fait à, le

Signature du candidat :

PIECES A FOURNIR

- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Photocopie du brevet d'Etat de professeur de judo, aikido, karaté et méthodes de combats assimilées
- Photocopie du 3^{ème} dan délivré par la fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées
- Une enveloppe timbrée à 0,56 € et libellée à vos nom et adresse

¹ A. 18/12/2008 - Article 7 : « Dans les cinq ans suivant la date de publication du présent arrêté, les titulaires..... du brevet d'Etat de professeur de judo, aikido, karaté et méthodes de combat assimilées et du 3^{ème} dan délivré par la fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées obtiennent, sur demande auprès du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative, le diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « performance sportive », mention «judo-jujitsu».

DE JEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention JUDO-JUJITSU

ATTESTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES OU BENEVOLES

➤ **Je soussigné (e)** (Représentant légal de la structure d'exercice du demandeur):

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Dénomination de la structure d'exercice : _____

Certifie que Mme ou M. (nom et prénom de l'enseignant) : _____

Né (e) le : _____ à : _____

Adresse : _____ CP : _____

Ville : _____ Tél : _____

Mobile : _____ Mail : _____

Intitulé du diplôme : _____

N° du diplôme : _____ Date d'obtention : _____

Enseigne ou a enseigné le judo, jujitsu dans la structure

Du : _____ (Jour) _____ (Mois) _____ (Année)

Au : _____ (Jour) _____ (Mois) _____ (Année)

A temps plein

A temps partiel (préciser dans ce cas la durée hebdomadaire du travail) : _____ h

Bénévolement (préciser dans ce cas le nombre d'heure d'enseignement par semaine) : _____ h

Volume horaire total d'enseignement effectué sur la période _____

Cachet de la structure d'exercice et signature du représentant légal :

Fait à :

Le :

« Justifier de trois années d'expérience d'encadrement, incluant au minimum quatre cent cinquante heures d'enseignement dans les cinq dernières années, attestées par le directeur technique national du judo, jujitsu, kendo et disciplines associées »

ATTESTATION STRUCTURE

DE JEPS, spécialité perfectionnement sportif, mention JUDO-JUJITSU

ATTESTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES OU BENEVOLES

LIGUE DE : Lyonnais

➤ **Je soussigné (e)** (*Président(e) de Ligue*)

Nom : QUILES Prénom : André

➤ **Je soussigné (e)** (*Responsable de l'ETR*)

Nom : NOLIN Prénom : Patrick

Certifions que Mme ou M. (*nom et prénom de l'enseignant*) : _____

Né (e) le : _____ à : _____

Adresse : _____ CP : _____

Ville : _____ Tél : _____

Mobile : _____ Mail : _____

Intitulé du diplôme : _____

N° du diplôme : _____ Date d'obtention : _____

Justifie au regard des éléments présentés, de trois années d'expérience d'encadrement du judo-jujitsu, incluant au minimum quatre cent cinquante heures d'enseignement dans les cinq dernières années.

Cachet de la Ligue :

Fait à : Lyon

Le :

Signature du Président de Ligue :

André QUILES

Signature du responsable de l'ETR :

Patrick NOLIN

ATTESTATION LIGUE